ECLAIRCISSEMENT ABREGÉ SUR LA MALADIE D'UNE FILLE DE S^{T}. GEOSMES,

A laquelle depuis 8. ans, on a fait 12. Extractions de Pierres de la Vessie, & qui en jette par la bouche, & par la voye des Urines.

PAR M. *MORAND*, *Ecuyer*, *Docteur Regent de la* FACULTE' *de Medecine de Paris*, *Professeur d'Anatomie & de l'Art des Accouchemens pour les Sages Femmes. &c.*

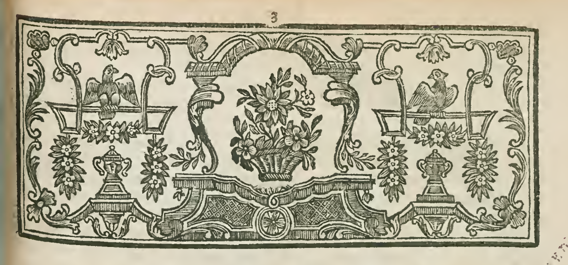


A LANGRES.

De l'Imprimerie D'ESTIENNE BONNIN.

AVEC PERMISSION.

M. D. CC. LIV.



LETTRE

*Sur la maladie de la Fille de St. Geosmes à M. * * **



J'AI trouvé à mon retour icy, Mr. votre Lettre du 23. Octobre par laquelle vous me demandez le détail du Voyage que j'ai fait à Langres, & dont je vous avois simplement annoncé l'objet, en vous écrivant la veille de mon départ, il m'est aisé de vous satisfaire en voici l'Histoire.

La Fille d'un Tireur de Pierres, au Village de St. Geosmes près Langres, après avoir été long-tems tourmentée d'accidens, principalement de Coliques *Hysteriques*, se trouva tout d'un coup, au mois de Mars 1747, avoir une Pierre dans la Vessie; elle fut délivrée de ce corps étranger, mais elle ne fut point guérie de l'étrange disposition qui se déclaroit en elle, car depuis, on a été obligé de reïterer 12. fois l'extraction de Pierres, parmi lesquelles, il y en a deux tirées du matin au soir, la premiere pesant deux onces deux gros, la seconde pesant une once six gros, dix-huit grains: ce n'est point tout, cette Fille en a rendu une quantité prodigieuse par la voye des Urines, elle en a jetté considerablement par la bouche, & cette fertilité bizarre par le raport Sympathique qu'elle a avec le metier de son Pere, n'est point encor épuisée.

Il suffit d'être malheureux, pour attirer les regards de Mr. l'Evêque de Langres, *Genevieve*, (c'est le nom de la Fille du Tireur de Pierres,) fixa l'attention charitable de ce Prélat, bien avant qu'elle devint Célébre dans le Païs. Dès que la premiere Pierre eut été reconnuë, la Malade refusant de s'en laisser faire l'extraction, Mr. l'Evêque de Langres, eut la bonté de se transferer lui même à St. Geosmes, pour voire la malade, qui y étoit déja retirée. Un si pieux empressement, joint à de saintes ex-

hortations determinerent *Genevieve* qui eſt remplie de Religion, à ſe ſoumettre à l'extraction, & de puis ce jour, Mr. l'Evêque de Langres, à pourvû à ſa ſubſiſtance.

Ce Prélat reſpectable auſſi bon Citoyen que bon Paſteur, deſiroit par zele pour le bien de l'humanité, que cette maladie ſinguliere fut examinée, & que du moins elle fut conſtatée.

Je fis part dans une de nos Aſſemblées du *Prima menſis* d'une Lettre dont m'honora Mr. l'Evêque de Langres à ce ſujet, il avoit tout diſpoſé pour le tranſport de la malade à Paris, la faculté devoit nommer des commiſſaires, afin de l'obſerver de près. M. l'Archevêque de Paris, daigna lui même entrer dans des vuës qui intereſſoient la ſocieté. *Genevieve* étoit ſeûre de retrouver dans Paris un ſecond Pere, pour me ſervir de la qualification qu'elle donne à juſte titre à Mr. l'Evêque de Langres, auſſi ſe decidat-elle avec joye. Elle étoit près de partir, lorſque deux nouvelles extractions faites le 13. & le 16. Juin de cette année retarderent ſon voyage. Cet incident ne rallentit point le zele de Mr. l'Evêque de Langres; M. ſon Archidiacre, chargé de remplir ſes intentions, m'envoya tout ce que l'on pût ramaſſer des Pierres qu'on avoit tiré à la malade; ces Pierres étoient minerales, elles donnoient conſéquemment la preuve de faux, & nous autoriſoient *M. Malouin*, (a) *M. Guettard* (b) Et moi que la faculté avoit nommé Commiſſaires, à l'annoncer poſitivement à Mr. l'Evêque de Langres.

Ce Prélat ſentit tout d'un coup, que les accidens de la Fille de St. Geosmes, étant accredités depuis pluſieurs années, on ne pouvoit opoſer au préjugé de toute une Ville qu'un examen dans les formes. Jaloux de détromper le Public, il penſa que rien n'étoit plus capable de remplir ces vuës, qu'un Jugement de la faculté, & comme des Commiſſaires nommés, j'étois le plus au fait de beaucoup de circonſtances relatives à la maladie, il jugea qu'en me tranſportant ſur les lieux, l'éclairciſſement qui en reſulteroit, ſeroit plus complet, conſéquemment le Jugement de la faculté plus authentique.

Voila Monſieur, comme je me ſuis trouvé ſpecialement chargé d'obſerver le fond de la maladie, c'eſt-à-dire de chercher la verité à travers une foule d'atteſtations, qui comme autant de nuages, la déroboient à tous les regards.

Il faudroit avoir été ſur les lieux, pour avoir une idée des difficultés attachées à cette commiſſion, *Genevieve*, quoique Fille née à la Campagne, n'eſt pas une idiote, j'avois affaire à une malade accoutumée à voir peu de monde, à laquelle tous les viſages nouveaux occaſionnent une revolution, ou tout au moins un ſaiſiſſement, qui a une averſion decidée pour tous les Hommes qu'elle prend indiſtinctement pour des Médecins, & pour des Chirurgiens. Quoique ſes oreilles fuſſent accoutumées depuis pluſieurs

(a) *M. Malouin de l'Academie Royale des Sciences, Cenſeur Royal, & de la Commiſſion Royale de Medecine.*

(b) *M. Guettard de l'Academie Royale des Sciences, Cenſeur Royal.*

mois à entendre mon nom, je n'étois pas encore si bien dans son esprit, que ma premiere vuë ne lui aît causé une agitation marquée dans tout le corps, par un tremblement pareil à celui de quelqu'un, qui auroit froid des pieds à la tête. J'ai été plus que témoin des inégalités de son humeur, de l'emportement auquel elle se livre, lorsqu'elle entend, ou qu'elle voit quelque chose qui ne lui plaît pas.

A cela près *Genevieve* à toujours montré de la droiture, de la candeur, de la prudence & même de la discretion, enfin une pénetration & une Sagacité d'Esprit au-dessus de sa naissance. Pour mettre le dernier trait à ce Tableau, elle est reconnuë pour avoir beaucoup de Religion, de douceur, de tranquilité d'Ame, de gaieté, de la patience, & la plus grande resignation dans ses souffrances. Avec un mot de piété qu'elle écoute docilement, on rend le calme à son Ame, & à ses sens. Enfin cette malade est un prodige de vertus morales. Cela ne m'empêche pas en mon particulier d'être persuadé qu'il y auroit de l'imprudence à refuser un peu trop opiniatrement d'être d'accord avec elle sur tout ce qu'elle veut.

Le Caractere de cette Fille, ne rendoit pas seulement ma mission délicate vis avis d'elle même ; chargé de prendre des mesures certaines pour examiner la verité sans compter les voix & les suffrages, j'avois bien d'autres menagemens à garder.

Plusieurs personnes sensées & respectables, entrainées par un sentiment de compassion n'écoutoient que cette premiere impression de leur cœur, à laquelle la continuité des tourmens de *Genevieve* les avoit accoutumés, & que les qualités imposantes de cette Fille avoit fortifiée.

Le plus grand nombre qui ne regarde les choses que superficiellement, qui juge des effets de la nature, comme des ouvrages de l'Art, qui prend pour prodige tout ce qu'il ne conçoit pas, regardoit la maladie en question, comme au-dessus des lumieres des Médecins, même les plus éclairés, ils pretendoient que la *pauvre Genevieve*, au lieu d'attendre aucune espèce de soulagement de la part des Hommes, devoit se determiner à souffrir autant de tems qu'il plairoit à Dieu, & comme je ne leurs paroissois pas à beaucoup près donner dans leur sens, quelques uns trouvoient que je risquois beaucoup d'oser douter d'un fait, qui quoique contraire au bon sens, quoique Physiquement impossible, étoit reconnu pour vrai de tout le monde. D'autres, parce qu'ils connoissoient depuis long-tems la malade, croyoient toutes reflexions faites, toutes préventions mises de coté, pouvoir sans témerité assurer hautement que jamais maladie n'avoit été plus réelle, & dès ce moment je devenois pour eux une occasion d'admirer combien les Hommes sont portés à nier les secrets qu'ils ne comprennent pas. Aveuglés par leurs préjugés, ils ne voyoient pas qu'en regardant comme mistere, ce qui leur semble rare & singulier, ils faisoient eux mêmes injure à la nature, en mesurant ses forces, sur celles de leur genie ; Et que c'est à eux que Lucrece adresse cette Apostrophe.

Desine qua propter novitate exterritus ipsâ,
Expuere animo rationem; sed magis acri
Judicio perpende, (*)

Environné de tout coté de partisans de ma malade, qui prenoient chacun dans leur façon, son état au serieux, je m'attachai dabord à faire connoissance avec *Genevieve*, & à me mettre bien dans son esprit. Je lui rendis de fréquentes visites, dans lesquelles je ne lui faisois aucune question. Je me contentois de tenir une note de tout ce que j'observois sur elle, ou au tour d'elle, de tout ce qu'elle me disoit, ou de tout ce que j'entendois, dont je pûs tirer parti dans la suite.

Chaque fois, que je l'allois voir, j'employois communement le reste du jour à examiner en naturaliste, & sur tout en *Mineralogiste*, les environs de St. Geosmes; ce n'étoit pas sans dessein, dès notre premiere entrevuë, j'avois ramassé dans une petite cour ou est sçituée la chambre de la malade, quelques échantillons de ses Pierres, mais je voulois découvrir le magazin, & la veritable carriere. Ma quatriéme visite me conduisit à l'endroit d'ou selon toute apparence, ont été tirées originairement la plus part & les plus grosses Pierres extraites secondairement de la vessie de *Genevieve*; j'ai eu l'avantage d'en pouvoir choisir, & d'en travailler même sur le champ, qui par leur parfaite ressemblance, étonnerent Mr. l'Evêque de Langres à qui je les fis voir.

Lorsque je crus tout suffisament disposé, je commençai mon travail; l'espèce de Pierre donnée pour avoir été tirée ou sortie de *Genevieve*, étant ce qui choquoit essentiellement dans cette affaire, je jugeai qu'il étoit important, pour oter tout subterfuge à l'obstination des uns, & à la trop grande facilité des autres, de faire reconnoître ces Pierres, par les personnes qui me les avoient envoyées, & par les Chirurgiens qui les avoient données pour être provenuës de la malade, ils furent tous priés de se trouver chez Mr. l'Evêque de Langres, les Pierres furent étalées sur une Table, chacun à son tour vint les examiner, & signer à mesure un Procès Verbal de leur reconnoissance, que j'avois dressé avant l'Assemblée; les trois Medecins de Langres, que j'y avois invité, signerent cet acte, comme presents; j'y repetai les interrogatoires que j'avois fait peu de jours avant, aux Chirurgiens, & n'ayant pas désavoués leurs reponses, ils les signerent. L'un deux signa aussi les reponses de la malade auxquelles il avoit été present.

J'avois pris les noms des amis, & des parents de la malade qu'elle voit le plus volontiers; je les interrogeai de même la plume à la main, sur differens objets, auxquels ils pouvoient satisfaire. Cette suite d'interrogatoires, forme un detail de minuties amusantes, par les reponses naïves qu'ils contiennent, & dont on est obligé de conclure, qu'il est étonnant qu'on n'ait jamais pensé à approfondir l'état de la Fille de St. Geosmes, pour arrêter dès les commencemens les effets de son imagination.

Quoiqu'il en soit, il paroît constaté, qu'on lui à tiré de la vessie, beau-

(*) *Lucrec. De rerum nat. lib.* 2. ℣. 1040.

coup de ces Pierres minerales ; d'un autre coté, il resulte des déclarations des Chirurgiens, & de celles de la malade, qu'elle n'a jamais eu de veritable accès Nephretique, & que les Coliques qui ont dabord fait illusion à ceux qui suivoient cette malade, étoient *Hysteriques.* Je me reserve de m'étendre sur cet article, lorsque je vous enverrai l'histoire circonstanciée de cette maladie, vous sçaurez seulement en passant, que jamais *Genevieve*, n'a rendu d'Urines sanguinolantes, que jamais aucune extraction, pas même celle que je vous ai cité au commencement de cette Lettre, n'a été précedée ni suivie d'hemorragie, ou de teinte de sang ; vous n'aurez point de peine après cela à expliquer comment & par quelle raison la malade à conservée un embonpoint raisonnable, des couleurs mediocres, de sorte qu'elle est presque dans un état naturel, tandis qu'elle devroit être épuisée, par des operations aussi reïterées, & aussi laborieuses que celles, qu'elle a subi.

Si vous desiriés, Monsieur, vous former une idée de la maladie de la Fille de St. Geosmes, avant que je vous l'envoye, vous n'avez qu'à lire l'histoire de la Fille de Cremone, c'est la même à quelques circonstances près. (*) Elle à été publiée en 1746.

De Paris, le 4. Novembre 1753.

JUGEMENT

DE LA FACULTE' de Medecine en l'Université de Paris, au sujet des Pierres sorties du Corps d'une Fille du Village de St. Geosmes, au Diocèse de Langres.

LA FACULTE' de Medecine de Paris étant assemblée le premier jour du mois de Septembre, selon sa coutume pour deliberer sur les Maladies courantes, *M. Morand* Docteur Regent de ladite FACULTE', à présenté de la part de Mr. l'Evêque Duc de Langres, une boëte légalisée par M. son Archidiacre contenant nombre de Pierres de différente grosseur, que l'on prétend avoir été formées au Corps d'une Fille de son Diocèse, & être sorties par le vomissement, ou avoir été tirées de la vessie par l'opération.

LA FACULTE' à nommé pour examiner lesdites Pierres,

(*) *De Saxis. &c. non exiguæ molis, variæ superficiei & figuræ, plerumque per vomitum, aliquandò etiam per inferiores partes ejectis, tum & de miris animi & corporis affectionibus, quibus identidem per plures annos cremonensis virgo quædam obnoxia fuit. Dissertatio epistolaris Pauli Valcarenghi.*

& les mémoires qui y étoient joints, *M M. Malouin*, *Guettard*, & *Morand*, & les a chargé d'en faire leur rapport à la Compagnie assemblée. Donné aux Ecoles de Medecine à Paris, le premier Septembre 1753. Signé *BARON Doyen.*

Oüi le raport de *M M. Malouin*, *Guettard*, & *Morand*, Docteurs Regents de la FACULTE' de Medecine de Paris, & Commissaires par elle nommés pour examiner lesdites Pierres que l'on dit être sorties, ou avoir été tirées du Corps d'une Fille du Diocèse de Langres, desquelles Pierres les plus petites sont de la grosseur d'une Fêve, & la plus grosse du poids de deux onces, deux gros : veü les mémoires envoyés avec lesdites Pierres, & aussi ceux qui ont étés communiqués par *M. Morand*, l'un des Commissaires, qui s'est transporté sur les lieux, avec M. l'Evêque de Langres, pour examiner les choses de plus près : TOUT CONSIDERE'.

LA FACULTE' à jugé premierement, que les Pierres qui lui ont été présentées, comme étant sorties du Corps d'une Fille du Diocèse de Langres, ne sont point de la nature de celles qui se forment dans le Corps humain, & que, quoique quelques unes de ces Pierres examinées chimiquement ayent donné des signes d'Alkali-fœtide, cependant elles ne l'ont donné que dans leur superficie la plus extérieure, & parce que vrai semblablement elles ont été mises dans de l'éxcrement humain, pour en imposer.

Secondement que ces Pierres sont absolument de nature minerale, & que quelques unes paroissent même avoir été exposées au feu, & avoir reçû différens degrés de Calcination.

Troisiémement qu'il est très possible que cette Fille aît contracté successivement & par gradation la facilité, ou de d'avaler desdites Pierres, pour les vomir ensuite, ou de se les introduire dans la Vessie, pour les faire ensuite tirer par l'opération ; Ainsi que l'on a vû dans tous les tems des Filles *Hysteriques* imaginer différens Stratagêmes, pour seduire les esprits crédules, se donner en spectacle & S'attirer de la considération, ou des aumônes ; fait aux écoles de Medecine à Paris, en l'Assemblée Generale, tenuë le dix-huit Octobre mil sept cent cinquant-trois. Signé *BARON Doyen.*